

DECLASSIFIED AND RELEASED BY
CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY
SOURCE METHOD EXEMPTION 3B2B
NAZI WAR CRIMES DISCLOSURE ACT
DATE 2008

IP

VIA: Air
SPECIFY AIR OR SEA POUCH

DISPATCH NO. OBBA-221

CLASSIFICATION

TO : Chief, WE

DATE: 18 March 1953

FROM : Chief of Mission []

SUBJECT: GENERAL.

○ SPECIFIC- Transmittal of Old Files

documents listed below, which have been on file at the [] are being returned herewith to Headquarters for retention or appropriate disposition:

- 1. "Final Report on the Case of Walter Friedrich SCHELLENBERG"
- 2. "Ménées Terroristes - Organisations ayant pour objet le sabotage des navires," dated 15 Nov 1939

OBBA-221
filed in
201-9930

~~SAME AS
XX11885~~

Distribution:
WASH - 3 (w/att)
BRUS - 2
LWT

566 201-9930

8-9-5

AKIC-PI	
PS	
ABSTRACT	INDEX

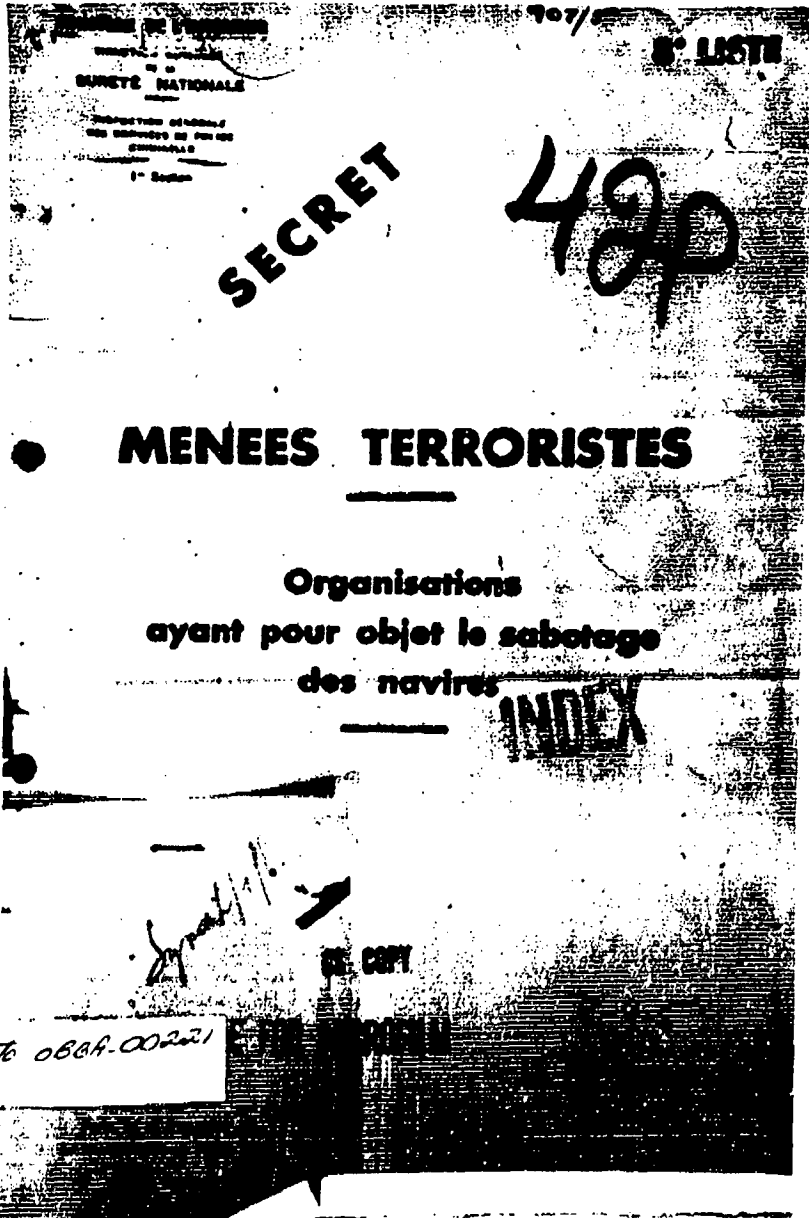
CS COPY

1 att - "Ménées Terroristes"
NOT SUITABLE FOR MICROFILM

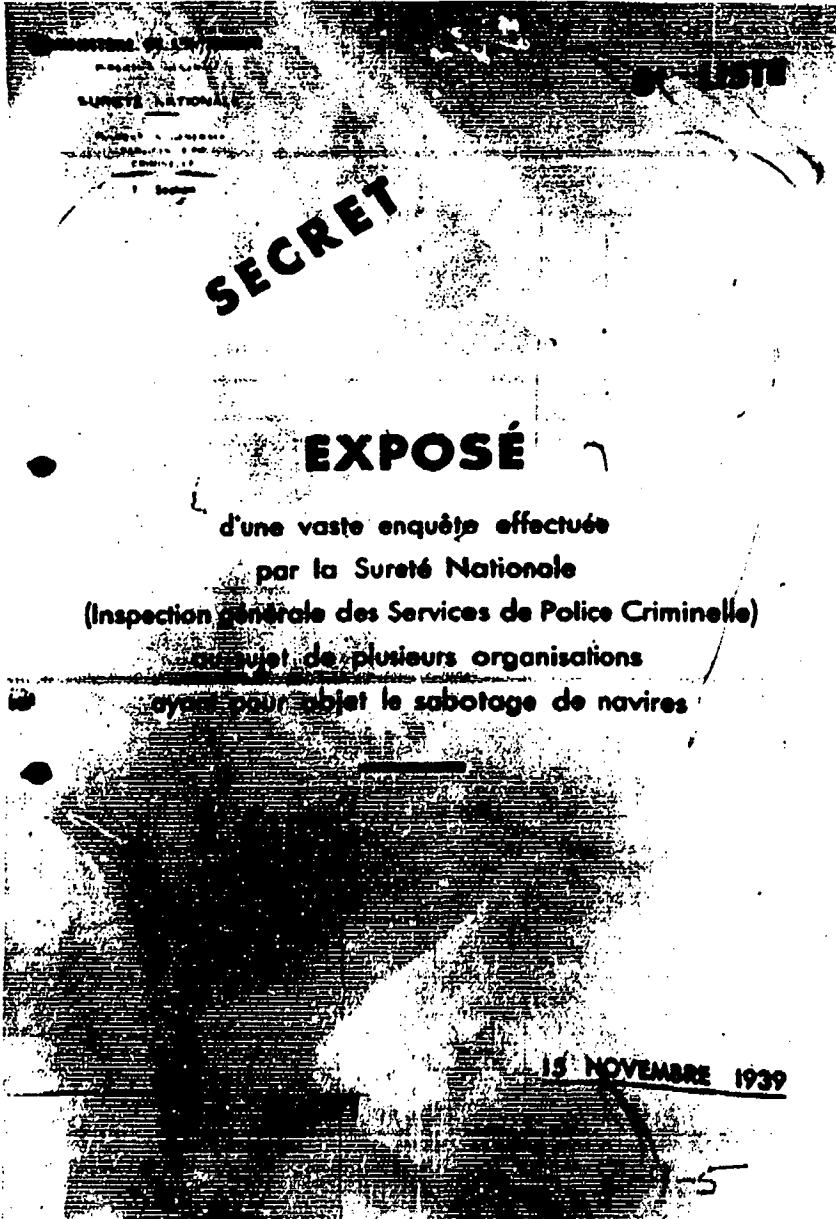
OBBA-00221
18 MAR 53

ENCL 7 NSM

2798



2799



MINISTRE DE LA JUSTICE
SURETE NATIONALE

15-1511

SECRET

EXPOSÉ

d'une vaste enquête effectuée
par la Sureté Nationale
(Inspection générale des Services de Police Criminelle)
concernant de plusieurs organisations
ayant pour objet le sabotage de navires

15 NOVEMBRE 1939

2800

Organisations Terroristes

SECRET

La première des trois organisations a pour chef, les nommés **POTSCH** et **BIESE-MANN**, tous deux ressortissants allemands. Ses actions criminelles à pour champ les ports des pays neutres.

Dès les premières recherches, il fut établi que les attentats étaient commis, notamment, contre des unités appartenant à la « **HAMBURG-AMERIKA LINE** », et que les cargos utilisés étaient de plus à bord des paquebots de cette ligne, à leur escale dans certains ports étrangers de grand trafic, comme ceux d'Anvers et de Rotterdam.

Les deux individus que nous venons de mentionner plus haut sont d'ailleurs connus des services de police français. Ils ont été expulsés de notre territoire, en raison de l'activité déployée par eux, antérieurement à la présente enquête, et figurent sur la liste n° 2 des suspects de menées terroristes.

POTSCH (Waldemar) est né le 15 juillet 1897 à BAD-SCHMIEDERBERG (Allemagne). Il est de nationalité allemande. Il est expulsé de France par arrêté ministériel du 15 mai 1935, à noifiser.

En 1933, alors qu'il réside à Brême (Allemagne), **POTSCH** a dirigé une section de marins de commerce affiliée à la **II^e Internationale Ouvrière**. Il fut également membre du **Parti Social Démocrate allemand**, puis secrétaire du **Parti Socialiste Ouvrier allemand**.

Ses activités syndicaliste et politique l'ayant rendu suspect aux yeux des autorités de son pays, **POTSCH** s'enfuit d'Allemagne vers la fin de l'année 1933, pour se réfugier en Hollande. En 1934, il se fit à Anvers, où il consacra ses efforts à l'organisation d'un service de propagande dirigé contre le gouvernement allemand. Il adhère à différents syndicats ouvriers d'Anvers, et notamment à l'« **INTERNATIONALE DES MARINS, ET CHEVRIERS DU PORT** ».

Dès lors, il lui est facile d'organiser avec intensité sa propagande anti-hitlérienne, soit par l'envoi de tracts en Allemagne, soit par des réunions tenues à bord des bateaux de commerce venant de ce pays.

Vers 1935, il devient le leader du groupement qui réunit les émigrés allemands à tendance communiste résidant à Anvers. Pendant la guerre civile en Espagne, l'activité de **POTSCH** va prendre une nouvelle ampleur. Il s'efforce de procurer des armes et de l'argent aux armées en lutte contre les troupes du Général Franco.

Il va par la suite éprouver de plus en plus les doctrines extrémistes : **POTSCH**, ressortissant allemand, devient le chef de la section du **Parti Socialiste Révolutionnaire d'Anvers**. Il prêche la révolution mondiale prolétarienne, et, pendant cette période de tension politique en Europe, il organise des actes de sabotage, qui, dans son esprit, doivent déorganiser le trafic maritime, amener des troubles, et susciter un climat favorable à une agitation de plus grande envergure.

POTSCH est expulsé des Bauxtes de Belgique et de Hollande.

2802

3° à utiliser des engins à retardement, dont le dispositif ordinaire d'allumage à temps, avec mécanisme d'horlogerie, est remplacé par un petit tube en cuivre, creux, de 5 à 6 cm de longueur et 2 mm de diamètre, dont les deux extrémités sont percées perpendiculairement le long de deux axes perpendiculaires de papier parchemin qui jouent le rôle d'obturateurs.

Le tube, préalablement rempli d'acide sulfurique, est disposé au-dessus d'un petit support contenant un mélange de terre et de charbon de poudre qui s'effondre dès que l'acide aura réussi à traverser le papier.

4° à l'attaque de préférence aux heures se trouvant au clair de jour — la surveillance exercée en vue de leur sécurité étant alors réduite au minimum.

Une autre circulaire, en date du 20 avril 1934, résumant elle aussi des décisions du Ministère de l'Intérieur, mettait également en garde les services intéressés contre certaines méthodes de destruction pratiquées par les terroristes.

Sous parler des conditions de sécurité employées par les terroristes, et qu'il serait difficile d'installer à bord d'un bâtiment sans attirer l'attention des services de surveillance, les engins utilisés sont souvent constitués par un récipient métallique, contenant la matière explosive ou incendiaire (qualitative ou solide). Ce récipient est généralement muni d'une ouverture de l'aluminate.

La mise à feu, parfois exclusivement liée à l'événement, se fait ordinairement « à temps », c'est-à-dire à un moment pouvant être éloigné de plusieurs heures ou même de plusieurs jours de l'instant du départ de l'engin, soit au moyen d'un mécanisme d'horlogerie, soit avec un appareil électrique spécial, dit « chrono-condensateur ». Elle peut être également assurée par un dispositif dit « filaire », qui remplace le détonateur.

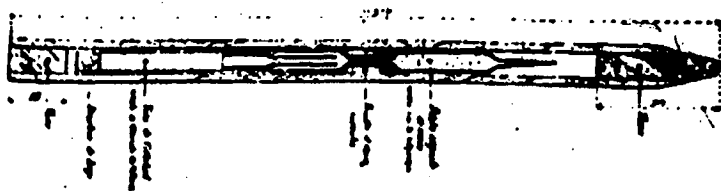
Le dispositif peut aussi la forme d'une bouteille dite « Thermax », d'une boîte de conserve, etc.

On a remarqué notamment les utilisations :

1° de caisses d'emballage, dont le bois, rendu inflammable par traitements chimiques, entre en ignition par simple frottement;

2° de vêtements rendus inflammables par immersion dans des liquides appropriés, qui leur donnent un aspect grisâtre et poussiéreux;

3° de jouets de sténographes, de crayons de marque « Faber » (soit noirs et soit blancs) et autres objets en bois, dont le bois, traité à l'intérieur, d'une substance contenant des liquides incendiaires;



L'engin est disposé à l'aspect extérieur d'un petit crayon ordinaire de bureau. Il est en bois, noir.

Dans l'opération de ce petit crayon, on trouve un dispositif de petite apparence (voir la figure). L'opération, après avoir le crayon de manière à mettre à découvert le point de contact de l'explosif, laisse entre petits et plus petits parties du crayon en bois, le tout maintenu verticalement. L'explosion se produit entre ces et les minuscules, entraînant la destruction.

2803

- 5° de jets de polymère pour enfants, dont les canots sont remplis d'explosif.
- 6° d'huile de graissage, additionnée de substances explosives, s'enflammant par suite de l'échauffement lorsque les machines se mettent en marche;
- 6° de cigares en plomb, dont la cavité est partagée en son milieu par un disque de cuivre soudé. Une des cavités est remplie d'acide picrique, et l'autre d'acide sulfurique. Lorsque le disque de cuivre a été rompu par les grilles, ces deux acides entrent en contact et dégagent une chaleur intense qui enflamme les matières placées à proximité;
- 7° de fausses briquettes de charbon, constituées par un explosif.

A

Les attentats qui font l'objet de notre enquête ne sont, en aucune façon, les manifestations de quelques esprits individualistes, agissant isolément et sans directives. Ils représentent des intelligences nombreuses dans les milieux touchant le vie maritime, et supposent des complaisances qui rendent les frontières perméables à l'action de leurs auteurs.

Nous allons voir qu'ils ont l'origine méthodique de trois grandes organisations, ayant chacune leurs chefs et leur mode d'action, poursuivant des buts bien définis, en liaison avec les éléments extrémistes de tous les pays.

Ces trois organisations sont :

- 1° L'association POISCH-BIESEMANN;
- 2° L'association LAMBERT-SCHAAP;
- 3° L'association LENEK-LUNIEFF.

2804

Il se trouvait au Danemark le 17 février 1945. Avec la liste de noms ci-dessus mentionnés, il était muni par la police danoise pour partir pendant de longs jours. Il avait été, en effet, trouvé porteur d'un passeport luxembourgeois établi au nom de MORATH Friedrich, domicilié au Luxembourg.

Ci-dessous : photographies de POTSCHE et MORATH

Signalement : 1 m 65, cheveux noirs ébouriffés, yeux gris, traits assez généraux d'un luxembourgeois.



A la page suivante : reproduction de pages 1 et 2 du passeport luxembourgeois remis au POTSCHE

BIESMANN Lesieur, dit LESIEUR, né le 15 mai 1914 à L'ÉPINE-VALE, Allemagne. Il est capable de lire et d'écrire français, allemand, anglais, néerlandais, espagnol, italien et portugais. BIESMANN avait une adresse habituelle à l'époque de l'arrestation au Danemark le 17 février 1945.



2805

9082

271

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
PASSEPORT
 REISEPASS
 GROSSHERZOGTHUM LUXEMBURG

Nom Morath

Prénoms Walter Friedrich

Profession Commerçant

Sexe M

Quartier Luxembourg

Ville id.

Date de naissance 15.8.92

Observations

Ministre: Luxembourgeois
 Staatsbürger: Luxemburger

Le présent passeport contient trois-trois pages
 dont une page blanche réservée à l'usage des
 autorités.

SIGNALEMENT
 PERSONALBESCHREIBUNG

Statur avalt Complexion Moyenne

Cheveux bruns Yeux bleus

Taille 1.68 m Bras longs



Os normaux

Visage ovale

Age 30

Mesure pétorale - Longueur d'avant-bras

Signature de l'officier
 du Service des Passports
Morath

Voici son signalement : 1 m. 75 — forte corpulence — cabritis frontale, tonsure — cheveux blancs — allure téguante.

Nous nous occuperons maintenant des individus qui sont en relations directes avec PUTSCH, et qui peuvent être considérés comme faisant partie de l'organisation de terroristes qu'il dirige.

BRUSSELS, L. COINTEGR.
MATHIEU (Emonore-Flore-Eugénie), épouse **BISCHOFF** (Emile-Edouard), de nationalité belge, est née à LOU VAIN, le 15 juillet 1913. Elle demeure à Wilrijk-Anvers, 6 avenue Michel-Williams, n° 348.

APEL (Karl-August-Albert) est né à HAMBURG (Allemagne), le 15 avril 1908; Allemand; marié. Il réside à Anvers, quai du Rhin, n° 30. Il est marié à MULLER (Catherine-Sophie).



BAERTLE (Henri) est né, à WANDSBECK (Allemagne), le 20 février 1911. Il est catholique, et exerce le métier de menuisier. Il demeure à Anvers, rue des Corviers, n° 2.



2807

14
LUND (Jean) est né à HALL-JURGEN LUND (Pologne-Russe). Il est résident de l'œuvre
de l'œuvre de l'œuvre. Le siège est situé à Anvers, rue des Clères, n° 8.



H
EASTRECHER (Elizabeth) est née à WANNE (Allemagne). Le no mat n° 12. Elle est
revenue au cercle privé - 1, rue Noyon, à Anvers. Elle est la maîtresse
de LUND (Jean), cité ci-dessus.



H
KREBS (Karl) né à GRENZEN (Allemagne), le 13 mai 1904, de nationalité allemande.
Il demeure à Anvers, quai du Rhin, n° 20. Il exerce le métier de marin.



2808

15
LUND (Arvid) est né à HISSA (Suède), le 25 avril 1920. Il est colporteur et de nationalité suédoise. Il réside actuellement à Anvers, rue Cassin, n° 1. Il est l'ami de la femme JASINZKOWSKI (Ludwika), déjà citée.



LUNASZEWSKI (Johann) est né à DUBSLAW (Pologne), le 27 avril 1920. Il exerce le métier de marin. Sa résidence actuelle est inconnue.



LUNASZEWSKI (Franz) est né à GELSENKIRCHEN (Allemagne), le 8 octobre 1921. Il est colporteur et de nationalité allemande. Il demeure à Anvers, quai du Midi, n° 25.



CS COPY

8-9-51

2809

LEISSLER (Rudolf) est né à TRIANA-LEE-DARMSTADT (Allemagne), le 20 mars 1901. de nationalité allemande. Il est critiqueur et réside, rue Souclart, n° 20, à Anvers.



MANURAT (Georg) est né à DANZIG (Allemagne), le 19 septembre 1900. Il est critiqueur et exerce le métier de marin. Il demeure à Anvers, place Falck, n° 30.



MILCZEWSKI (Stefan Andrzej) est né à SMIANY (Pologne), le 2 novembre 1910. Il est de nationalité polonaise, sans profession. Critiqueur, il réside à Anvers, Zamiat, n° 9.



28 10

PIETREAN (Franz) est né à BREMEN (Allemagne), le 5 février 1907. Il est célibataire et réside à Anvers, Marché-sans-Beelken, n° 21.



RUTH (Peter Karl) est né à KLEIN STEINHEIM (Allemagne), le 27 septembre 1907, de nationalité allemande. Il habite rue Saint-Laurent, n° 78, à Anvers.



RUTH Karl

STERN (Hans) est né à COLOGNE (Allemagne), le 4 janvier 1908. Il est célibataire et réside à La Haye, rue Cornelia Speelman, n° 17.



KNELEDOK (Witold) est né à **STRAJENYNY** (Allemagne), le 6 août 1923, de nationalité allemande. Il est célibataire et demeure à **Lavers**, rue des Sablères, n° 20.



KNELEDOK Witold

NESS (Jack), est né à **AMSTERDAM** (Pays-Bas), le 8 juillet 1924. Il est célibataire et demeure à **Lavers**, rue de la Nation, n° 1. Il exploite le bar « Florida ».



OMANUCK (Jean) est né à **WLAJNYSTOCK** (Pologne), le 25 juillet 1924, et demeure à **Lavers**, rue des Sablères, n° 7.



19
STADTLANDER Max Mayer est né à BIELEFELD (Prusse) le 5 juillet 1908. Il est marié avec HELENE Hedwig, et demeure à Anvers, Hôtel Scala, 11 rue Anversoise. Il exerceait le métier de manager de luxe.



SIMON Joseph Nicolas Max) est né à DIEULOUARD (Luxembourg) le 26 octobre 1915. Il demeure à Anvers, Vanth Canal aux Lants, n° 31.

SCHMIDT Robert Karl est né à LIEBEN (Allemagne) le 27 janvier 1904. Il demeure à Anvers, quai du Blin, n° 26.



WUNSCHE Willem Paul est né à NIEBERGHEIM (Belgique) le 11 décembre 1906. Il demeure à Anvers, quai du Blin, n° 26.



2013

WENSBUS (Johann) est né à KAKEN (Allemagne), le 19 octobre 1906. Il demeure à Anvers, rue de la Chapelle-de-Girice, n° 26.



LEHMANN (Kurt) est né à BARMEN (Allemagne), le 20 août 1906. Il demeure à Anvers, rue des Sœurs-Blanches, n° 20.

LEHMANN (Werner) est né à BRUCHUM (Allemagne), le 22 mai 1906. Il demeure à Anvers, Marche-aux-Bœufs, n° 6.

28 14

Deuxième Organisation Terroriste

Le 15 octobre 1937, des fonctionnaires de la Douane hollandaise, en surveillance à la frontière, près de Sassem (Lille de Gand), arrêtèrent un nommé FELJ-Ga FET (Adrien) (voir la photo ci-dessous), né le 3 avril 1905 à FLAKENBURG (Pays-Bas) et auquel on il cherchait à regagner clandestinement son pays.



Au moment de son arrestation, FELJ (Adrien-Johanna) fut trouvé porteur de 4 kilos de dynamite, qu'il tenait dissimulés dans un sac, sous un cheminier.
(Ci-dessous la photographie du sac contenant l'explosif.)



28 15

1) **PICRES** (Théophile-Marie-Ernest), chef de cabinet, né le 24 avril 1901 à AVIGNON, y demeurant, 27, rue de la Comédie.

2) **VAN BEMMEVOEN** (Louis-François), né le 22 mai 1901 à AVIGNON, étudiant, 24, boulevard (rue des Loges), à Willegh, près d'Amers.

3) **POURBAIS** (Augustin), né le 6 juillet 1902 à LIEU, près Avignon, vivant avec le nomme **VIERKER** (Marie-Félicité), née le 24 avril 1902 à Mollan, habitant, 222, avenue d'Andréas à Avignon.

4) **VIERCHOUEN** (Pierre-Auguste), né le 23 juin 1902 à AVIGNON, domicilié chez l'architecte, 204, le boulevard, près d'Amers.

5) **BOUYER** (Alexandre-Constantin), né le 7 août 1903 à AVIGNON, y demeurant, 24, Ligne-Neufd'Amers.

6) Les indications recueillies sur les nommés **VERBONNE** (Jules) et **MIGNON** (Edmond), ne permettent pas d'établir qu'ils peuvent être directement impliqués dans cette affaire qui fait l'objet de cette enquête, il convient cependant que ces deux personnes sont restées quelque temps professionnels des activités susdites.

7) **NETTE** (Alphonse) est un opticien communiste qui se recruta de l'adresse de son père pour recevoir de la correspondance. En effet, jusqu'en 1937, son père n'osa pas attirer l'attention de la police sur son activité.

8) **BOUYER** (Augustin) a été le président d'un syndicat anarchiste en Hollande, mais à cet égard, à une certaine époque, toutes ses activités politiques par ordre du Ministère de la Justice de ce pays. En 1928, il était à Berlin (Allemagne), président du Groupement International Anarchiste. En 1930, il est revenu en Belgique.

Quant au nomme **FELI** (Adrien-Joseph), il fut exclu du syndicat anarchiste hollandais pour avoir adhéré au groupe d'opinion syndicaliste révolutionnaire (syndicat communiste).

Le 21 mai 1931, il est élu chef du Parti communiste hollandais, section : Région du Nord des Pays-Bas. En septembre 1931, il occupe les fonctions de secrétaire de la section communiste de Rotterdam, et le 3 octobre 1931, il devient membre du Comité Directeur du Syndicat Révolutionnaire de cette ville.

Le 8 avril 1931, en compagnie d'une centaine de communistes, **FELI** occupe d'occupable les locaux occupés par le Conseil Supérieur de Rotterdam.

Le 8 avril 1931, le Parti communiste hollandais destitue **FELI** de toutes ses fonctions au sein de l'organisation. En mars 1932, il semble avoir quitté, officiellement, le groupement communiste, alors qu'en fait, il est demeuré un de ses principaux membres.

Individus judiciaires de FELI :

1° le 23 janvier 1931, 3 mois de prison pour vol — Tribunal de Wierwoude (Pays-Bas);

2° le 21 mai 1931, 1 mois de prison pour vol — Tribunal de Liège (Belgique);

3° le 21 mai 1931, 1 an de prison pour détournement d'argent répété — Cour d'Appel de la Haye (Pays-Bas).

Le 22 septembre 1945, il a été constaté, par défaut, à la suite de perquisitions par le Tribunal militaire international d'Amsterdam, qu'il possédait un passeport en blanc sur lequel

✶

EN 1945, Alphonse a été vu en possession de faux passeports et a été arrêté à bord du navire mouillant dans le port d'Amsterdam. Il faisait connaître à certains membres du port, l'identité qu'il attribuait à ces faux passeports et les personnes dont, par conséquent, à bord du navire, une carte d'identité de l'humanité, afin de permettre à cette personne un séjour d'été dans le pays de la fabrication de faux passeports. EN 1945, pendant que, dans le système d'effacement des crimes préparés par lui, figurait un prêt blanc en contre-échange de l'acte d'effacement.

✶

EN 1945, il est en rapport avec une femme qui avait eu contact direct avec le commandant, et qui possédait le numéro 190 00123 (voir, sans autre précision, dans la photographie ci-dessous)



✶

Vers la fin de l'année 1945, H. TELS présente à certains membres un individu de nationalité hollandaise, qu'il désigne comme l'un des chefs de l'organisation à laquelle il appartenait lui-même.

Ce ressortissant hollandais s'identifie avec le nomant :

✶

CHRAAP (Jozef Rimbout), né le 3 mai 1905, à AMSTERDAM, de nationalité hollandaise.



CHRAAP se reconnaît que le but poursuivi par son gouvernement était de commettre des actes de sabotage à bord de navires hollandais par lesquels ils seraient aidés en possession, d'actes appartenant à des nations qui étaient en guerre avec les allemands. Il reconnaît aussi qu'en cas de guerre contre l'U. R. S. S., l'intention de ces actes serait partie de maximum.

Il déclare qu'il se souvient très nettement que ces quatre autres personnes qui ont été mentionnées ont été exécutées dans son organisation, avant ou, par suite d'un communiqué ultérieur, quatre de ses agents actifs ou latents, pour avoir travaillé dans le port de Frederikshavn, Danemark, à l'aide de 5 kilos de dynamite, le 12 mai 1945, appartenant à la Flotte nationale espagnole.

Les individus cités par la police de Copenhague sont
HANSEN (Albert), né le 15 mai 1905 à FRIEDERIKSBORG, Danemark.

CHRISTENSEN (Aks Magnus Landrup), né le 26 décembre 1907 à COPENHAGUE.

CHRISTENSEN (Niels Peter), né le 28 janvier 1907 à FRIEDERIKSBORG.

NIELSEN (Arvid Christian-Hjalmar), né le 3 octobre 1907 à FRIEDERIKSBORG (Danemark).

Le 8 septembre 1945, le Tribunal de Aalborg a prononcé les condamnations suivantes, pour attentat contre des navires dans le port de Frederikshavn :

- HANSEN, 3 ans et 6 mois de prison
- CHRISTENSEN (Aks Magnus Landrup), 3 ans et 6 mois de prison (il a été libéré le 12 avril 1946).
- CHRISTENSEN (Niels Peter), 5 mois et 25 jours d'emprisonnement (il a été libéré le 12 décembre 1945).
- NIELSEN, 7 mois d'emprisonnement (il a été libéré le 22 décembre 1945).

NIELSEN avait déjà été condamné en 1943 par le Tribunal de Copenhague, Danemark, à 1 mois de prison pour contribution d'armes, en 1945, par le Tribunal de Nykøbing (Danemark), à une amende de 200 couronnes, pour contribution d'armes.

Il y a plus de quatre individus en prison.



CHRISTENSEN (Ni-Mogens-Landrup) (résidence actuelle inconnue)
Signalment : m. 70 - cheveux clairs - yeux bleus.



CHRISTENSEN (Ni-Peter) (résidence actuelle inconnue).
Signalment : m. 63 - cheveux blond foncé - yeux bruns.



NIELSEN (résidence actuelle inconnue).
Signalment : m. 66 - cheveux gris - yeux bruns.



Au cours des conversations qu'il eut avec les docteurs, NIELSEN fit à ses interlocuteurs un véritable cours sur la façon de manipuler et de placer les engins explosifs, ainsi que sur les précautions à prendre pour éviter d'être découvert par la police. Il mentionna l'utilité qu'il y a à posséder deux adresses : la première pour y recevoir les lettres

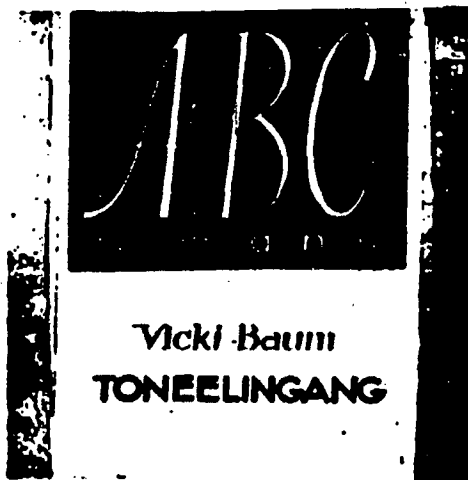
2820

Instructions de l'éditeur. Le destinataire devant être communiqué ultérieurement pour ne servir que les postes d'ordre revêtus. Il indique que les messages peuvent être écrits, soit avec du papier de couleur — et dans ce cas, le texte apparaît en l'un ou l'autre des deux sens —, soit à l'aide d'un procédé chimique, pour lequel l'annonceur est de plus en plus tenu de fournir des renseignements.

Le procédé de chiffrement utilisé par le gouvernement est le suivant :

Les messages de l'organisation sont en possession d'un livre de lettres VICKI BAUM intitulé : "Toneelingang" - collection "ABC" - Editions Andros 1944 - Amsterdam.

En tête de chaque message, un nombre, composé d'un ou de plusieurs chiffres, est inscrit. Il indique le page du volume à laquelle il faut se référer. Les lettres indiquées dans le message du livre à transmettre sont désignées par un groupe de deux chiffres, ainsi que la ligne dans laquelle elles ont été choisies.



Exemple de la construction du message de Vicki Baum - Toneelingang - l'entrée du Tunnel 1, de la collection "ABC" - 1944 en hollandais, et qui servait de code à l'organisation I.A.M.B.E.I. (1944).

Exemple de messages de chiffrement utilisé par l'organisation à laquelle appartenait "ABC".

Voici un page de volume :

- 1 ligne les lettres indiquées.
- 2 les lettres de perspective des.
- 3 indiquée sur des lettres.
- 4 les lettres à l'Andros.
- 5 de perspective indiquées des.
- 6 après dans le code d'usage.
- 7 les lettres à ces indications.
- 8 indiquées dans ce volume.

2021

FRANCE

- 1. ... se rapporte à la ...
- 2. ... dans laquelle a été ...
- 3. ... la lettre ...
- 4. ... se rapporte à la lettre ...
- 5. ... que figure au ...
- 6. ... dans la ...

Il y a lieu de noter que le chiffre utilisé est compris entre 1 et 9, il est possible de ...

Le HVAZ a été arrêté pour la dernière fois, à ... le 17 septembre 1943, alors qu'il se trouvait dans un cabinet de nuit, à ... qui est situé à proximité du port. Il avait été arrêté pour ...

Le ... (nom), né le ... 1913 à ... et dont nous disposons de plusieurs photographies, aurait fait ... au cours d'une conversation, que les ... ont été ... et ... par la ... et ...



LE STEIN (nom) a été condamné, le 13 octobre 1943, par le Tribunal Correctionnel de ... à :

- 1° un an de prison; 2° une somme d'amende ou 1 mois de prison, pour ...
- 2° deux ans de prison; 3° une somme d'amende ou 15 jours de prison, pour ...
- 3° un mois de prison; 4° une somme d'amende ou 15 jours de prison, pour ...

En outre, les ... (nom), né le ... 1914, à ... et ... (nom) ont été ...



graphiques), seraient employés comme agents de liaison entre les différents membres du ...

2022

1° L'inspecteur LAMBERT, né le 21 mai 1914 à Paris, en fait que le directeur
d'un service LAMBERT ou LAMBERT, né le 23 mai 1914 à Paris (Seine)
(Noms de naissance: LAMBERT, LAMBERT, LAMBERT, AVONIN, LAMBERT, LAMBERT,
Lamont, LAMBERT, né le 21 mai 1914 à Paris, en fait que le directeur
du Service LAMBERT en 1943.

2° LAMBERT est à la tête de l'organisation, avec pour adjoint, RICHARD, de nom-
breux officiers recrutés les uns de l'autre de la Commission.

3° FIEU (Léon-Jean), né le 5 avril 1915 à SENEVILLE, de nationalité française,
d'abord à Rotterdam, 22, Boulevard. C'est son activité qui révèle l'existence de



l'organisation de sabotage à laquelle il appartient.

4° FICTELS (Alfred), né le 10 mars 1917 à UNERS, de nationalité belge, domicilié à
Anvers.



5° FICTELS (Théophile-Marie-Eugène), frère de ce dernier, né le 11 avril 1917 à
UNERS, de nationalité belge, domicilié, 22, rue de la Communauté, à Ber-
gerhout en Anvers.

2023

ARNOLD (Armand), né le 12 juin 1905 à ROTTERDAM, de



nationalité hollandaise, domicilié à Rotterdam.

JANSSEN (Johan), né le 21 mars 1911 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise.



PRINIST (Edmond), né le 12 février 1901 à ROTTERDAM, de nationalité hollandaise, ancien peintre, domicilié à Rotterdam. - (Voir photo page 11)

WALLEN (Theodor Johannes), né le 15 avril 1904 à ROTTERDAM, de nationalité



hollandaise, domicilié à Rotterdam, 16, Paterstraat.

2024

12° VAN SCHAIK (Jean Guenné), né le 15 juin 1908 à ROTTERDAM, y demeurant
 Beerlandstraat.

13° VAN VREESWIJN (Guillaume), né le 19 mai 1908 à ROTTERDAM, marié, de
 nationalité hollandaise, demeurant à Rotterdam, Vijverhofstraat, n° 117 a.

14° BODER (Gustav Adolf), né le 28 mai 1909 à FORS VERSAMLUNG (Alvaberg),
 alias EYEN.

15° BJELMEN (Martin Thomassen) marié, né le 26 janvier 1901 à HERDLA (Nor-
 vège), de nationalité norvégienne, alias NILSEN, ayant résidé à Oslo. Son adresse actuelle
 est inconnue.

16° PETERSEN (Harly), alias FRANS, de nationalité norvégienne, sans autre prédi-
 cation.

17° SAERENS (Angèle Delpine), née le 5 novembre 1910 à ANVERS, de nationalité
 belge, domiciliée à Boulevard des Anvers, 55, rue de la Couronne, et maîtresse de
 FATELS (Théophile).

Les membres de cette organisation appartiennent tous au parti communiste. Mais c'est
 en touchant plus particulièrement la personnalité et les activités de son chef, Ernaud
 LAMBERT, que les buts de l'association apparaissent sous leur plus exact.
 Des renseignements recueillis sur lui, de source paraissant sûre, il ressort que LAM-
 BERT serait un agent d'exécution au cadre du Komintern.

Vers la fin du mois de juin 1943, une réunion qui groupait des équipes et des agita-
 teurs, et à laquelle LAMBERT aurait assisté, se serait tenue à Moscou. Les directives sud-
 vantes auraient été communiquées aux agents qui participaient à cette assemblée :

- 1° Aucun accord n'interviendrait entre la Russie et les puissances démocratiques;
- 2° Respect de relations cordiales entre les agents de Moscou et ceux de l'Allemagne;
- 3° En conséquence, tous les agents chargés de missions spéciales par le Komintern
 devraient, dès qu'ils auraient rejoint leur poste, se mettre à la disposition des chefs du
 Espionnage allemand, dont les bureaux se trouvent situés dans les Ambassades, Con-
 sultats et Légations d'Allemagne;
- 4° Enfin, et en ce qui concerne l'action terroriste, tous les efforts devraient être
 reportés contre la France et l'Angleterre, désignées sous l'appellation de « Démocrates
 Capitalistes ».

La mission de LAMBERT et du personnel qu'il recrutait serait de commettre des
 actes criminels contre les flottes de commerce française et anglaise, ainsi que contre les
 navires marchands appartenant à des personnes neutres soupçonnées de sympathie pour
 la cause des Alliés.

LAMBERT serait chargé en outre, et grâce aux complaisances qu'il a pu se ménager
 dans les milieux maritimes de tous les pays, d'assurer le passage, vers différentes destina-
 tions, des agents à la solde de l'Allemagne.

Sans doute, selon les mêmes informations, que les membres de l'organisation
 LAMBERT accomplissent habituellement, pour leurs déplacements, les bateaux norvégians,
 finlandais ou hollandais.

Il apparaît donc comme très intéressant de contrôler et de surveiller, avec le plus
 grand soin, les équipages et passagers de ces navires, à l'arrivée des ports où ils peu-
 vent effectuer dans nos ports indigènes ou d'outre-mer.

D'autre part, LAMBERT aurait réussi à faire débarquer en Andorgne du Nord des
 agents dont la mission serait de s'organiser par des actes de sabotage à bord des
 navires. L'opération de recrutement des marchands par les États-Unis à la France et à
 l'Angleterre.

OS COPY

8-4-5

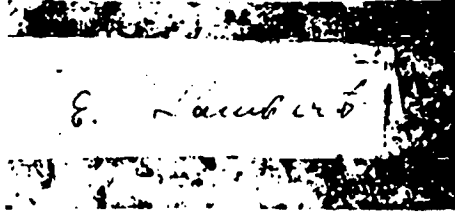
2026

LAMBERT (Ernest)

Signalment 1 m 65 - forte corpulence, nez large - yeux clairs froids - che-
veux blancs - calvitie partielle

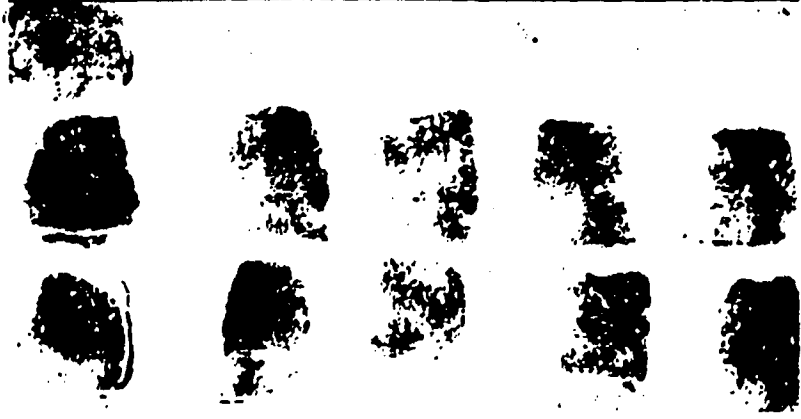


Signe particulier: Nervus du côté droit du visage à hauteur de la pommette.
Specimen de signature



Empreintes

Requadrains Rebuter supérieurs Rebuter inférieurs Rebuter latéraux Rebuter médians



2827

Le 15 octobre 1935, LAMBERT a été arrêté par la Police Judiciaire belge, pour infraction à l'expulsion du Royaume de Belgique. Le 16 octobre, il était placé sous mandat de dépôt et arrêté.

Au moment de son arrestation, LAMBERT a été trouvé porteur d'une somme d'environ mille francs belges. Il n'a pas voulu indiquer son domicile. Il a d'ailleurs refusé de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Il était en possession d'un certificat d'identité qui lui avait été délivré, en 1929, à Vladivostok, par les autorités consulaires lituaniennes. Sur cette pièce figure l'état civil suivant :

LAMBERT (Ernest-Alexandre), né le 13 mars 1905 à RIGA (Lettonie). Bc de David et de THILÉN Wina, célibataire, de nationalité lituane, exerçant la profession de marin.

LAMBERT aurait séjourné au Danemark, en Hollande et en France (sans précision de dates ni de lieux).

Il a prétendu être arrêté récemment à Anvers, à bord d'un navire dont il s'est refusé à faire connaître le nom. Il avait également en sa possession un Brevet de marin Platte au nom de LAMBERTS (Ernest), né en 1905 à WILHARAN (Lettonie). Ce document lui aurait été délivré le 15 avril 1937 par les services du Consulat Britannique d'Anvers, sous le n° 1148703.

Le dernier voyage effectué sur ce Brevet de marin, a été effectué par LAMBERT sur le cargo « Middleham Castle » (R.V. 1511) de Liverpool — R.T. 2599). LAMBERT a embarqué sur ce navire britannique, le 13 avril 1936, pour un voyage à destination de Cadix du Mexique. Il a été débarqué au Havre, le 13 ou 15 juin de la même année.

LAMBERT était également porteur d'un passeport qui lui aurait été délivré à Londres, le 29 juillet 1935, par le « Russian Refugee Relief and Traveling Permit » (Comité de Secours aux Réfugiés Russes et Permis de Circulation) de l'Office de Londres. Ce document est signé P.P. Ernest GAMES Alex. GAMES. Il porte les indications suivantes, rédigées en français et en russe :

- Passeport pour l'étranger n° 21 23 - double exemplaire. Le porteur du présent, Monsieur Ernest LAMBERT réside à l'étranger.
- Ce passeport est délivré pour voyages itinérants à l'étranger pendant 5 ans.
- Ce passeport a été délivré pour remplacer un passeport, en date du 19 mai 1935, perdu par le porteur.
- Né le 13 mars 1905 à RIGA (Lettonie), Russie, né le 13 mars 1905 à RIGANBERG (Russie). Adresse permanente : 17, Langensiepe, Hambourg (Allemagne).

Les deux associations dont nous venons d'examiner les conditions d'existence, ont une mission à la portée humaine du humanisme. Leur mission — en outre — est de lutter contre la ligne opposée de la politique officielle — est de poursuivre les buts élevés de l'humanité humaine dans le monde.

Malgré nos conseils directives qu'ils auraient reçus, ils seraient maintenant en arrière de l'Allemagne, et leur aide serait requise aux agents de police.

2020

Troisième Association Terroriste

Cependant, se superposant à ces deux premières organisations, un troisième groupement apparaît, plus récent que les deux autres et dont les possibilités sont encore moins bien définies. Par leur formation ses adhérents sont évidemment des spécialistes en matière de sabotage, la raison d'être, en tout cas, est la même. Et, si son champ d'action n'a pu être délimité avec précision, il y a tout lieu de croire que, travaillant dans le même esprit, envisageant les mêmes buts et se servant des mêmes moyens, son action se conjugue avec celles des groupes POISSON-BRESSEMAN et LAMBERT-SCHAAP.

Notre constatons que plusieurs individus, signalés comme appartenant à cette association, tels que EGER, LEHMANN (dout.) et LEHMANN (Weissen), ainsi que MAKIBAT et PEJIBZAK figurent déjà comme membres de LAMBERT.

Pas plus que les deux autres, cette dernière organisation n'est composée de francs-tireurs, dépourvus de toute discipline. La documentation qui suit comprend une liste de sept individus, de nationalité étrangère, dont l'action criminelle paraît qualifiée par les mêmes buts que ceux poursuivis par les deux associations dont il vient d'être parlé.

1. **LENER** (Ilmo Waldemar), né le 28 avril 1904 à JAMSA (Finlande), actuellement citoyen suédois. Connue sous le pseudonyme **STUBER**.

2. **KONIEFF** (Paul), né le 9 janvier 1902 à KRASNOJAR, gouvernement de Koukou, citoyen suédois.

3. **KAISER** (Guillaume), né le 20 avril 1903 à BOTTUMSEN, citoyen du Reich.

4. **BRUN** (Robert), né le 28 septembre 1902, à ISMANNING, Munich.

5. **WUTSCHE** (Joseph), né le 5 avril 1892 à GRADITS, citoyen du Reich.

6. **WOLLENBERG** (Eduard), né le 12 août 1892 à KESNIGSBERG, en Prusse-Orientale, citoyen du Reich.

7. **GARTMANN** (Hermann), né le 11 décembre 1892 à WALDHEIM, citoyen du Reich.

8. **WELT** (Ludwig), né le 11 mai 1892 à MANNHEIM, citoyen allemand.

9. **WENZ** (Hans), né le 9 mars 1892 à NIEDAU, près de Dantzig, citoyen allemand.

10. **WYRES** (Victor), né le 20 août 1892 à HAMBURG, citoyen du Reich.

11. **WYCKA** (Joseph), né le 21 novembre 1892 à VIENNE, ancien sujet autrichien, aujourd'hui citoyen suédois.

12. **WERNER** (Waldemar), né le 26 février 1892 à DRESDEN, citoyen allemand.

13. **STUDER** (Heinz), né le 12 février 1892 à FRANKFURT SUR LEIN, citoyen du Reich.

2829

14. WELSCHE (Rodolphe), né le 3 septembre 1902 à STUTTGART, citoyen allemand.
15. SCRUBERT (François), né le 20 mars 1893 à KOTZELDORF, en Tchécoslovaquie.
16. BORDS (Christian), né le 16 septembre 1895 à STOLBANG, citoyen du Reich.
17. FETZUCH (Emile), né le 9 mars 1899 à NEUNOK, citoyen allemand.
18. WETZEL (Prédéric), né le 10 janvier 1903 à HUBERSALIA, citoyen du Reich.
19. MAYER (Auguste), né le 9 juin 1898 à MUNICH, citoyen du Reich.
20. ROBE (Albert), né le 5 novembre 1901 à HALLE-SUR-LA-SAALÉ, citoyen du Reich.
21. GLATZER (Willi), né le 1^{er} janvier 1900 à MORAU, citoyen allemand.
22. BÄNKE (Guillaume), né le 18 mai 1900 à GNEZNO (Gosen), citoyen allemand.
23. FESCHY (Willi), né le 1^{er} novembre 1898 à BEALIN, citoyen du Reich.
24. SWITALA (Stanislas), né le 6 octobre 1896 à KOSMIN, citoyen du Reich.
25. ROTH (Louis), né le 29 janvier 1911 à RZESBOW (Pologne), citoyen polonais.
26. BAUMEISTER (Alfred), né le 16 novembre 1907 à FLAUM (Allemagne).
27. BLUM (François), né le 26 septembre 1906 à MANSBOURG, Allemand.
28. LENZ (Fédéric), né le 27 avril 1901 à WEIL, Allemand.
29. MEYENS (Fédéric) (sans autre précision d'état-civil et de nationalité).
30. STHEL (Alfred), né le 4 décembre 1907 à BERLIN, nationalité allemande.
31. THOMAS (Willi), né le 27 octobre 1902 à VOLPESDORF, Allemand.
32. REICHELT (Hans), né le 1^{er} octobre 1901 à AMBERG, Allemand.
33. SCHILLING (Hans), né le 26 octobre 1901 à BERLIN, Allemand.
34. WALLENDORF (Philipp), né le 4 décembre 1899 à WEINHEIM.
35. DENZ (Albert), né le 16 décembre 1903 à HALEN, Allemand.
36. SCHERMULY (Alois), né le 14 juin 1903, à FRANCPORT-SUR-LE-MEIN, Allemand.
37. ADOLPH (Alfred), né le 30 juillet 1898 à SONNENFELD, sans nationalité.
38. FEUCHTSCHWANGER (François), né le 6 juin 1906 à MUNICH, Allemand.
39. RIESS (Erwin), né le 11 octobre 1907 à MANNHEIM, Allemand.
40. MAROLIS (Rodolphe), né le 15 février 1894 à PANGHAU, apatride.
41. KAISER (Willi), né le 1^{er} novembre 1897 à HERWIEHENSIEHL, Allemand.
42. DE GRAP (Jimmy), né le 11 mai 1891 à MINDENHAM, Allemand.
43. SCHMIDT (Georges), né le 16 décembre 1899 à INCHFELDEN, Allemand.

2830

44. LIEBERS (Jean), né le 16 septembre 1907, à ROCKLITZ, Allemand.
45. SCHLUPP (Friedric), né le 11 janvier 1898 à ERAUSENHEF, Allemand.
46. POMPERA (Hervé), né le 19 novembre 1898 à ESSEN-SCHNEWERCK, Allemand.
Signalement : taille : m. 1,77, maigre, blond -- de structure faible -- cheveux bruns -- frappe par son attitude de tension -- maigre -- visage oval.
47. HANER (Friedric), né le 10 octobre 1900 à KLERIAU, Allemand.
48. MARKER (Guillaume), né le 21 octobre 1899 à ANLFEJ.D, Allemand.
49. KOWALSKI (Werner), né le 28 février 1901 à LITENSCHNEIDT, Allemand.
Signalement : taille : m. 1,70 à 1 m. 1,75 -- marche légèrement penché en avant -- face renversée -- jambes arquées.
50. LESSIG (Herbert), né le 5 juillet 1902 à BREDE, Allemand.
51. TERBATH (Guillaume), né le 5 août 1902 à DUSSELDORF, Allemand.
Signalement : taille : m. 1,85 -- visage de moyenne dimension et pâle -- cheveux blond clair -- face glabre -- porte des lunettes.
52. NIELERGALL (Othon), né le 5 janvier 1904 à KUMEL, sans nationalité.
53. BEN (Alfred) né le 11 février 1904 à L'ODE (Pologne), citoyen polonais, porte les pseudonymes de : Adolphe STERENT, Georges PEKOWSKI, Adolphe SCHELLEY, Adolphe FREDY OBERLE. Son identité n'a pu être établie avec exactitude. Sa matricule est une fausse, HILDEGARDE VOLKERTSEN, femme TINGSTRUP, née à Hambourg, le 16 octobre 1907.
54. BOCHOLDT (Richard), né le 18 février 1907 à HAMBURG, Allemand. 84 jours à Aarhus (Danemark).
55. FIMDEN (Ede), né le 18 juin 1881 à AMSTERDAM, Hollandais, habitait Amsterdam, 61, Vondelstraat.
Signalement : cheveux entièrement gris, coiffé en arrière -- visage glabre -- front haut -- yeux bleu-gris -- marche droit et paisiblement.
56. CARLSSON (Auguste), né le 23 septembre 1908 à STOCKHOLM, Suédois, habitait Stockholm, 44 B, Rogbergsgatan.
57. DAWIDOWSKI (Charles), né le 6 octobre 1913 à AETWA, Allemand. Se rendit suspect par ses visites sur divers navires dans différents ports.
58. MARURAT (Georges), né le 19 mars 1910 à DANZIG, citoyen de la ville libre. 84 jours à Rotterdam et s'occupe surtout du transport du explosifs.
59. MERTSCH (Jean), né le 6 décembre 1898 à GNOLM, espagnol. 84 jours à Bruxelles.
60. PELE (Richard), né le 31 août 1902 à BRYTTERN, Allemand. 84 jours à Anvers : est en liaison avec un diamantaire, Isidore FIPSHWITZ, demeurant à Anvers, rue de Belgique.
Signalement : taille : m. 1,76 -- épousles larges -- en col blanc. Ce dernier avait l'aspect de la « Goupérou ».
61. STAGE (Othon), né le 18 juin 1908 à ECKENFONDE, Allemand. 84 jours à Rotterdam et à Anvers.
62. WOLLWEBER (Ernest), né le 19 octobre 1901 à HANNOVER-SCH-MONDEN, Allemand. Montre beaucoup d'activité en Suède et en Danemark. Est fortement soupçonné de appartenir à certains groupes de terroristes dans les pays scandinaves.

2831

- 40. BAAS (Thibaut), né le 5 novembre 1909 à BIRSEM MC, Néjume en Hollande.
- 41. BOHNSCHENKO (Nepo-Bojarski), né le 7 octobre 1908 à AMERIN.
- 42. ANDREAS (Hector), né le 17 octobre 1911 à HANSEN DE, Allemand, Néjume à New Haag.
- 43. ATCHERANOV Les détails manquent. Néjume à Leningrad.
- 44. BEKNER (Heli), né le 6 avril 1906 à S. EN-EN, Allemand, Néjume à Godeburg.
- 45. DALGREEN (Hans), Les détails manquent, personnel suédois, Habite Stockholm, N.A. Investigation.
- 46. DAEMS Les détails manquent. Habite : Anters, 60, Fandemont. Ed. secrétaire au service des marines d'Anters.
- 47. DANGE (Walter), Belge, Habite Bruxelles.
- 48. EGER (Fritz-Wilhelm), né le 21 novembre 1905 à V. ANNE, Allemand, Néjume à Anters.
- 49. FOSK (Arvid), né le 20 août 1899 à H. EN (Norvège).
- 50. G. HALVORSEN (Arne), médecin, Norvège, Habite Oslo.
- 51. HEGENER (Nielsen), né le 6 décembre 1901 à GENTENEGE, Danois, Néjume au Danemark.
- 52. Van der HEIJEN (Henri), ex-train 37 ans, Habite Anters, rue Boudhustervest.
- 53. JIND ou JENK Les détails manquent.
- 54. KRUPPEN (Hermann), né le 9 avril 1895 à H. ROEBING.
- 55. KRAUSE (Hans), né le 14 juin 1895 à HALE, Allemand.
- 56. LERNANN (Abe), né le 20 août 1908 à WARMEN, Allemand.
- 57. LERNANN (Werner), né le 22 mai 1905 à B. H. M., Allemand, Néjume en Belgique.
- 58. MATZAT (Hans), Les détails manquent.
- 59. MEJESSEN (Hans Axel), Danois, Habite Vejle (Danemark), Hédemupole.
- 60. PIERA (Hans), né le 13 septembre 1906 à H. H. M. DE, Néjume à Copenhague.
- 61. PIETRAE (Hans), né le 5 mars 1901 à H. H. M., Allemand, Habite au 101 H. H. H.
- 62. PRESS (Hans), né le 10 août 1904 à H. H. M. DE, Allemand, Néjume en Danemark.
- 63. PUBLICH (Hans), né le 16 juillet 1904 à H. H. M., Allemand, Néjume à Vejle (Danemark), 1, rue Nygade.
- 64. Van PUYNBROCK (Hans), Belge, Habite Anters, 16, Akkerstraat, S'implique activement dans une organisation terroriste.

H

- 88. RUYTER (Jean), né le 23 décembre 1879 à EDE (Hollande), Hollandais
- 89. SOTAREN (Waldev), né le 17 octobre 1901 à MÜNZEN (R), Allemand.
- 90. SONNENFELD (J.), Habite Van Hoop, 5, Grodenstraat
- 91. TROSEN (Jules), né le 15 janvier 1874 à TERNICH, Allemand. S'aggravant actuel
trouvé dans les pays scandinaves.
- 92. VERNEST Les précédents mariages
- 93. WALLIN (Gustaf) né à Trösel, Suède. Habite Stockholm
- 94. WANNCK (Hermann) né le 6 août 1891 à HAMBURG, Allemand. Habite Van
Hoop, près de Copenhagen, Danemark.
- 95. WEGSCHEIDER ou WOSCHEIDER (Albert), né le 15 ou 16 mai 1895 à MAR-
NICH Habite Danemark
- 96. WOLTER Les précédents mariages au Danemark. Séjourne en Suède.
- 97. WERREN (Simon), né le 11 mai 1891 à AIN-LA-HAPPELLE. Séjourne en Suède.
- 98. LOSAUS (Harold), né le 17 juillet 1897 à WIE-BADEN. Séjourne en Suède.
- 99. MÜLLER (Guillaume), né le 22 décembre 1861 à FRANZBURG, Allemand.
- 100. BREWET (Ernst), né le 2 décembre 1891 à WARREN, Allemand



Conclusion

La décision, prise par les Etats-Unis le 3 novembre 1939, de lever l'embargo sur le commerce avec les belligérants, va provoquer un regain de l'activité terroriste contre les navires marchands anglais et français. Les agents communistes, très nombreux notamment dans les ports du Mexique, en raison des efforts du KOMINTERN pour se reorganiser dans le pays, ont ainsi reçu des instructions pour désorganiser les convois de ravitaillement, d'armes et de munitions, des ports de l'Amérique du Nord à destination des pays alliés.

En conséquence, il importe de rendre plus rigoureux les moyens de surveillance à bord de nos navires marchands, de contrôler soigneusement les bâtiments appartenant à des pays neutres, comme la Norvège, la Finlande ou la Lettonie, qui les servent — sous l'excuse ou — utilisent pour leurs déplacements, comme il est nécessaire d'interdire l'accès de notre territoire aux individus affiliés aux organisations dont nous venons d'exprimer l'activité.

Sans que la relation de cause à effet nous permette formelle, nous attirons pour terminer un extrait de la presse parisienne, du 6 novembre 1939, paru sous le titre :

« Quand les Navires sautent »

- Un navire de 11 000 tonnes, le « Canada », saute à la suite d'une explosion.
- — Explosion mystérieuse, déclare la capitaine.
- A vingt quatre heures d'intervalle, deux explosions, dont les causes demeurent encore inconnues, envoient par le fond un vapeur grec chargé de blé, le « Nicotazo-Membriano ».
- Les neutres s'inquiètent devant ces attentats répétés.
- Quel peuple a aujourd'hui intérêt, parce qu'il ne possède pas le maître des mers, à faire sauter les navires, même neutres ?
- La réponse ne fait de doute pour personne.

2834

APPENDICE

Nous présentons ici quelques-uns des engins explosifs découverts dans le courant des dernières années. On remarquera qu'ils sont toujours ingénuement dissimulés sous divers aspects, et qu'ils affectent la forme d'objets dont la présence est toujours plausible dans les endroits où ils doivent être utilisés.

2835



Le 7 mars 1945, des bombes ont été découvertes dans la région de Litz, à l'ouest de
Pescara (Italie). Les engins, présentés sous forme de boîtes de sardines, portaient
des charges de 4 kg. (Voir de suite en complément)
(Voir coupe schématisée à la page suivante)

2837



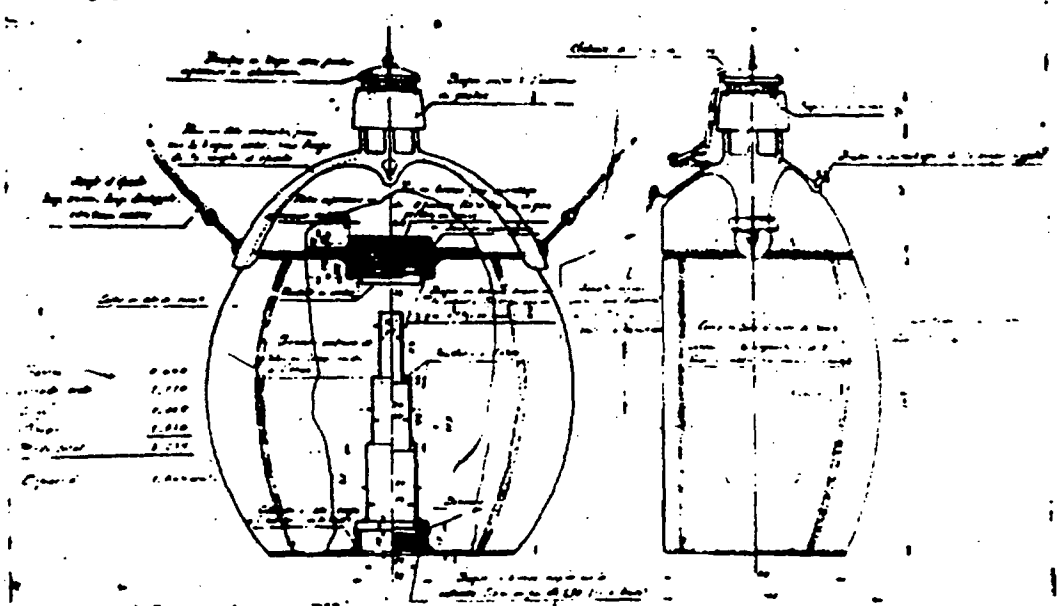
Le 23 mai 1935, on découvrait, la gare du P. L. M., à Paris, dans une valise mise au rebut, cinq engins explosifs non amorcés, composés par des bouteilles « THOMSON », de grandeurs différentes.

La valise avait été enregistrée à Grenoble le 14 décembre 1933;
L'expéditeur ne peut être identifié
(Voir schéma à la page suivante.)

2838

ELEVATION

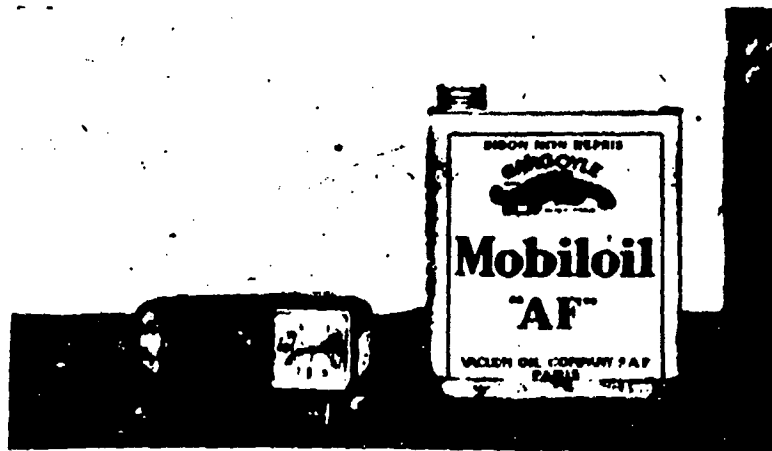
Vue de PROFIL



2839



Cette chauffeuse en laiton, à double fond — avec dispositif d'homogénéisation et pile électrique —, constitue une bombe à retardement d'aspect inoffensif. Elle a été découverte, le 13 novembre 1943, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Ribera, à Paris.



Bombe d'huile "MOBIL OIL" à double fond, munie d'un dispositif d'homogénéisation et pile électrique, constituant une bombe à retardement d'aspect inoffensif. Cet engin a été découvert, le 13 novembre 1943, au cours d'une perquisition faite par la Sécurité Nationale, dans une pension de famille, 37, rue Ribera, à Paris.

CS COPIE

18 MAR 53
84-5

2840